

DÉLIBÉRATION N°DL20240203 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2024

DÉNOMINATIONS DE VOIES ET ESPACES PUBLICS

M. Raphaël BERNOU expose ce qui suit :

Dans le quartier de Novaciéries, la traversée piétonne et cycliste du parc de Novaciéries constitue un axe important de déplacement de la ville, reliant la rue de Saint-Etienne à la rue Royet de la Bastie. Cet axe n'étant pas dénommé, il convient de remédier à cette situation qui peut engendrer des problèmes d'accès notamment pour les services de secours.

Afin de garder une cohérence avec l'histoire industrielle du secteur, il est proposé de dénommer cette voie :

- **Allée des Aciéries**

Le plan de localisation en annexe 1 permet d'identifier cette voie.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

DÉCIDE :

- **d'approuver** cette dénomination.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 18/12/2024



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne